

INITIER ENSEMBLE UN « COIN NATURE »

Les « coins nature » sont des espaces dédiés pour permettre à chacun de renouer le lien direct avec la nature. Les pouvoirs publics et les acteurs éducatifs souhaitent les voir se développer dans les écoles, les lieux d'accueil de loisirs ou encore dans les lieux de travail.

► **Quels sont les enjeux, les intérêts ? Quelles formes peuvent prendre ces espaces ? Comment initier un tel projet avec tous les acteurs concernés ?**

Voir aussi la formation n°A7 « Animer et faire vivre un coin nature » page 14.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux éducatifs et écologiques des « coins nature ».
- Repérer les ressources et les outils mobilisables pour initier un « coin nature ».
- Identifier les conditions nécessaires à la réussite d'un projet.

CONTENUS

- Le concept, les caractéristiques clés d'un « coin nature ».
- Les différents acteurs concernés et leur rôle.
- Les étapes clés d'une démarche de mise en œuvre collective.
- Les points de vigilance et les conditions de réussite.

DÉMARCHE DE FORMATION

- Alternance d'apports théoriques, de travaux de groupe, témoignage d'un porteur de projet et visite d'un « coin nature ».

PUBLIC

- Enseignants et personnels des établissements scolaires. animateurs et éducateurs. Techniciens et chargés de mission des collectivités.
- Stage inscrit au programme du PAF, Rectorat de l'Académie de Poitiers, prise en charge possible à ce titre, inscription auprès du Pôle civique.

FORMATEURS

- Les Jardins Respectueux (16)



STAGE N°A5

DATES ET LIEU

- **2 jours de formation**
les jeudi 15 et vendredi 16 mars 2018 à Cognac (16100).
- **Possibilité d'hébergement**
à proximité.
- **Inscription avant le 15 février 2018.**

FRAIS PÉDAGOGIQUES

- À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : **70 €***
- À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : **140 €***
- Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : **300 €***

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants.

Bulletin et modalités d'inscription
► pages 48-49

** Prix TTC : organisme non assujéti à la TVA.*